

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 13 mai 2025

Signature d'un partenariat entre le Cned et l'Académie de Police

Anne Szymczak, directrice générale du Cned, et Philippe Lutz, directeur de l'Académie de Police, ont officialisé la signature d'une convention de partenariat visant à faciliter l'accès aux métiers de la sécurité publique – et plus particulièrement à ceux de la Police nationale – grâce aux préparations proposées par le Cned.

Chaque année, le Cned accompagne des milliers de candidats dans leur projet de rejoindre la fonction publique. En 2024, ce sont près de 13 000 personnes qui ont suivi l'une de ses préparations aux concours de la fonction publique d'État ou territoriale. Ce partenariat avec l'Académie de Police marque l'ouverture du Cned à une nouvelle filière, celle des métiers de la sécurité dont en particulier celui de gardien de la paix, venant enrichir une offre de formation de plus de 90 préparations aux concours.

Promouvoir les métiers de la police nationale

L'Académie de Police organise le recrutement et la formation initiale et continue des agents de la police nationale au service des filières opérationnelles, avec le concours de l'école nationale supérieure de police (ENSP) pour les corps des commissaires et des officiers de police, dont elle a la tutelle. Elle souhaite valoriser le métier de gardien de la paix notamment en offrant de nouvelles possibilités de préparer le concours d'accès en interne comme à l'externe. Les gardiens de la paix sont des professionnels de la sécurité publique travaillant au sein de la police nationale. Leur mission consiste à maintenir l'ordre, prévenir la délinquance et assurer la sécurité des citoyens. Ils exercent diverses fonctions au sein de la police nationale, notamment dans la sécurité publique, les compagnies républicaines de sécurité (CRS), la police aux frontières, la police judiciaire et le renseignement.

Préparer les concours avec le Cned

Les préparations aux concours proposées par le Cned ont été conçues pour répondre aux attendus spécifiques des épreuves écrites, orales et sportives, qui mobilisent des compétences aussi diverses que la culture générale, les capacités d'analyse, les aptitudes professionnelles ou relationnelles. L'approche pédagogique du Cned permet aux candidats de se familiariser avec les attendus méthodologiques de chaque épreuve et de bénéficier d'un entraînement approfondi, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Innovation

Ce partenariat prévoit également des échanges de pratiques et de savoir-faire s'appuyant sur les deux structures de recherche et d'innovation : le Lab'innovation du Cned et le Lab'Académie de l'Académie de Police. Cette dynamique commune vise à renforcer la qualité des dispositifs de formation et à anticiper les évolutions des métiers de la sécurité.

Anne Szymczak, directrice générale du Cned : « Le Cned accompagne depuis toujours celles et ceux qui aspirent à rejoindre la fonction publique. Ce partenariat avec l'Académie de Police s'inscrit dans la continuité de cet engagement, en élargissant notre offre de préparation aux concours de la filière sécurité. En tant qu'opérateur public d'éducation et de formation, notre ambition est de contribuer à faire émerger des vocations et renforcer l'attractivité des parcours dans la fonction publique. »

Philippe Lutz, directeur de l'Académie de Police : « L'Académie de Police a toujours soutenu les initiatives partenariales ainsi que l'innovation. À travers ce partenariat avec le Cned, nous visons un accroissement mécanique du nombre d'admis à un concours qui voit hélas son nombre d'inscrits stagner depuis quelques années. En outre, un partenariat fort sur l'ingénierie à distance pourrait être construit entre le Cned et le Lab'Académie, partenariat qui, compte tenu de l'expérience du Cned, ne pourra être que profitable à tous nos concepteurs de formation en distanciel. »

A propos du Cned

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire et professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance. www.cned.fr

A propos de l'Académie de Police

L'Académie de Police est la direction chargée du recrutement et de la formation initiale et continue des personnels actifs, techniques et scientifiques de la police nationale. Pour cela, elle pilote la stratégie nationale de formation et élabore le programme annuel de formation.

Contacts Presse

Cned

Fanny Maurat-Laffon
Directrice déléguée à la communication
fanny.maurat@ac-cned.fr
05 49 49 34 88 / 06 71 44 14 36

Académie de Police

Marie Gonzato
Cheffe de la division communication
marie.gonzato@interieur.gouv.fr
01 60 37 10 42